

Un accord sur les risques psychosociaux des fonctionnaires

Les syndicats signeront, mardi 22 octobre, le protocole d'accord du gouvernement sur la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique. Seuls FO et Solidaires s'opposent à ce texte, qui prévoit notamment de "conforter" les cadres et les managers.

C'est un accord qui, selon Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, marque une "volonté commune" de développer dans les trois versants de la fonction publique une nouvelle prévention des risques professionnels. Mardi 22 octobre, la ministre signera avec la majorité des syndicats de fonctionnaires un protocole d'accord sur le sujet : la CGT, la FSU, la CFDT, l'Unsa, la CFTC, la CFE-CGC, la FAFPT. Force ouvrière et Solidaires, en revanche, ne signeront pas le document.

Le texte, que s'est procuré *Acteurs publics* [[cliquez ici pour lire le document](#)], place la prévention des risques psychosociaux parmi les priorités de la gestion des ressources humaines dans le secteur public. Les conséquences sont réelles, pointe le gouvernement, puisque ces risques peuvent se traduire par "du désengagement au travail, un absentéisme accru, des conflits entre les personnes".



WITT/SIPA

Anticiper les réorganisations de services

Les réorganisations de services devront être anticipées et les cadres et managers publics seront en première ligne, disposant notamment de marges de manœuvre accrues. L'accord est par ailleurs présenté comme une première étape dans le cadre d'une réflexion plus vaste sur les conditions de vie au travail des agents publics [[cliquez pour ici pour lire notre article sur le sujet, "Risques psychosociaux, les cadres publics en première ligne"](#)].

Du côté des 6 syndicats signataires, les réactions sont positives. "À la RGPP ont succédé d'autres réorganisations toujours sur fond de recherche d'économies, constate l'Unsa. Si le fondement politique des mesures ne peut être confondu avec celui de la RGPP, les effets continuent à être désastreux car les politiques RH ont peu changé." Il est donc urgent d'en tenir compte [[cliquez ici pour la tribune de l'Unsa](#)].

Perte d'identité des agents

La FSU observe : "Des années de RGPP et de « new public management », de fusions et restructurations menées à la hussarde, ont non seulement aggravé les conditions de travail mais aussi amené à une perte d'identité professionnelle de nombreux agents, confrontés à des contradictions entre les valeurs du service public et les injonctions qui leur étaient faites. Pour la FSU, ce protocole est un point d'appui important." Il pourra, insiste la Fédération, être opposé "à des pratiques de management et d'organisation du travail qui risquent malheureusement de perdurer". Elle promet de signer le texte en restant "vigilante sur son application".

La CFDT souligne les avancées du texte : mise en œuvre des plans d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux négociés au plus près des agents, développement de l'information et de la formation de tous les agents, accompagnement des personnels d'encadrement.

Comme FO, Solidaires ne signera pas. Dans [un courrier adressé à Marylise Lebranchu](#), le syndicat dénonce : "Solidaires Fonction Publique met en cause la volonté réelle du gouvernement de prévenir les risques psychosociaux au regard des politiques mises en œuvre au nom de la réduction des coûts ces dernières années, et encore actuellement dans tous les secteurs (hospitalier, collectivités locales, État)." Et d'insister : "Ce plan de

prévention ne sera pas à même d'apporter des changements réels et concrets sur les conditions de travail des personnels."

La mise en œuvre du protocole d'accord interviendra dans les prochains mois.

[Sylvain Henry](#)

Lire aussi :

- [Tout le détail de la nouvelle prime des fonctionnaires](#)
- [Risques psychosociaux, les cadres en première ligne](#)
- [Le jour de carence sera supprimé et coûtera 157 millions d'euros](#)
- [Deux augmentations successives pour les bas salaires des fonctionnaires](#)
- [La gestion des fonctionnaires territoriaux épinglée](#)
- [La gestion des troupes dans les ministères en période de disette](#)